ELECTIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU DE MANDAT

L'Administration municipale de Roubaix qui sollicite le renouvellement de son mandat, sur une liste que nous avons publiée, présente ainsi sa gestion municipale :

Pour les travaux neufs, il faut les prendre en bloc depuis les premières délibérations votées en 1923 pour être soumises à l'autorité supérieure. Et ce bloc de travaux neufs, terminés ou en cours d'exécution, donne un total de 75 millions 865 mille 610 francs répartis comme suit :

ECOLES. — Travaux neufs, installations diverses. Aménagements : Institut Turgot : 14 millions 233.897 fr 58 ; Petit Lycée de garçons, 2.859.275 fr. 66 ; Ecole de plein air : 3.788.893.10 ; Foyer d'éducation ouvrière, 405.909 fr. 06 ; Ecole pratique et ménagère de jeunes filles, 868.500 fr. ; Travaux divers dans diverses écoles : 738.156,71 ; Travaux d'agrandissement du groupe scolaire de l'avenue Linée : 1.500.000 fr. ; total, 24,434.632,11.

HYGIENE. — Parc des Sports : 2.[illegible]3,59 ; Piscine de natation : 6.709.882 fr. ; Abattoir : 8.762.214 fr. 50 ; Etablissements de bains : 84.600 francs ; Hôpital de la Fraternité : 2.380.269,65 ; Office public municipal d'habitations à bon marché : 7.245.289 fr. 78 ; total : 27.636.679 fr. 61.

VOIRIE MUNICIPALE. — Agrandissement du cimetière communal : 3.619.224 fr. 30 ; Nouvelles canalisations d'eau potable : 2.325.632 fr. 55 ; Crédits divers : 3.125.913 fr. ; Travaux neufs : 2.124.000 fr. ; Chaussées pavées et empierrées : 4.925.617 fr. ; total : 16. 30.386 fr. 85.

BATIMENTS MUNICIPAUX. — Entretien des propriétés communales : 3.839.215 fr. ; Crédits divers : 379.000 fr. ; Services des Eaux (Travaux neufs) : 2.874.200 fr. ; Gros travaux : 561.498 fr. ; total : 7.673.913 fr.

Pour déterminer aussi exactement que possible l'importance de l'effort financier accompli depuis mai 1925, date du renouvellement du Conseil municipal et pendant les quatre années du mandat qui s'achève, il y a lieu de retrancher des 75.865.610 francs, les crédits votés de 1923 à mai 1925 pour grands travaux : 868.000 francs pour l'Ecole pratique de jeunes filles ; 4.491.000 pour l'Institut Turgot ; 7.022.000 pour l'Abattoir ; 1.600.000 pour le Petit Lycée et 2.172.000 pour achat des terrains nécessaires au Parc des Sports, à l'Ecole de Plein Air, à l'agrandissement du cimetière, aux constructions d'habitations ouvrières à la Piscine à eau chaude, soit un total de 16.235.291 francs, ce qui laisse un total de 59.630.319 francs de travaux pour la période qui va de mai 1924 à ce jour.

LES EAUX. — Les canalisations d'eau potable ont été considérablement étendues. De 1920 à 1924, trente-huit rues ont été desservies par 3.311 mètres de canalisation pour 274.000 francs ; de 1925 à fin 1928, cent dix rues ont été desservies par 15.200 mètres de canalisation. Le nombre d'abonnés au Service des Eaux qui était de 4.462 en 1910 était de 7.287 au 31 décembre 1924 et est monté à 9.189 au 31 décembre 1928.

LA VOIRIE. — Depuis le 1er janvier 1925 jusqu'au 31 décembre 1928, près de 1.000 mètres carrés de voirie nouvelle ont été faits, nécessitant l'emploi de près de 400.000 pavés.

78.460 mètres carrés de voirie ont été refaits ou perfectionnés, nécessitant l'emploi de 2.123.000 pavés ; 24.000 mètres carrés de tarmecadam ; 6.148 mètres carrés de chaussée en béton.

HABITATIONS OUVRIERES. — Grâce aux efforts financiers de la Municipalité, l'Office d'habitations à bon marché avait pu mettre en chantier 40 maisons individuelles et 160 appartements en habitations collectives.

Ces 200 logements ont été achevés au début du présent mandat et loués à des familles répondant aux conditions de la loi sur les habitations à bon marché.

Depuis l'Office n'est pas resté inactif. C'est ainsi qu'en l'année 1927, un projet de 200 nouveaux logements et maisons individuelles a pu être présenté à l'autorité supérieure, mais l'Etat qui ne disposait que de crédits insuffisants a ajourné la subvention et l'avance destinée aux appartements et n'a promis que les sommes — soit 495.000 francs de subventions et 722.400 fr d'avance — représentant strictement sa participation à la construction de 40 nouvelles maisons individuelles. Celles-ci ont été entreprises pendant l'année 1928 et elles sont actuellement en cours d'achèvement.

Depuis la loi du 13 juillet 1928, qui met à la disposition du ministre des sommes plus considérables, l'Office a mis sur pied un projet qui consiste à réaliser la dernière tranche du programme classé en 1923 et comportant 775 logements dont 240 seulement ont été exécutés.

Cette dernière tranche du projet prévoit la construction de 111 maisons individuelles et de 4 appartements. La dépense prévue est de 11.350.000 francs. Le dossier de cette affaire a été transmis pendant devant l'autorité supérieure.

Effort financier de la Ville pour son Office d'habitations, en achat de terrains, subventions, avances : mises en état de viabilité, participation, etc... se monte, fin 1928, à la somme de 7.240.000 francs. Ces maisons sont l'œuvre de la Municipalité et de l'Office public municipal d'habitations de Roubaix.

ABATTOIR. — L'Abattoir a été plus que modernisé, il a été totalement reconstruit en 1925, 1926, 1927 et 1928.

Le pavage, totalement nouveau, reposant sur un lit imperméable, recouvre le sol.

Les écuries sont combinées de façon que la visite sanitaire des animaux se fasse commodément et sans danger et que le nettoyage en soit facile.

Les halls d'abatage, située au premier étage et dont l'accès se fait par une rampe, sont vastes, très éclairés et pourvus d'un machinisme moderne et complet.

72 treuils permettent le sacrifice et le dépouillement de 320 bovins adultes par huit heures de travail. On voit le rendement d'un tel organisme.

Les marasins permettent de mettre la viande en vente et d'attendre l'acheteur dans des conditions exceptionnelles de fraîcheur et de propreté.

D'ailleurs, c'est avec l'assentiment et en complet accord avec les organismes d'hygiène et les services vétérinaires départementaux, représentés par MM. Monsarrat et Riez, que les plans furent dressés et exécutés, et c'est ce qui explique que des délégations des municipalités des grandes villes de France, telles que Paris et Belfort, sont venues se rendre compte du fonctionnement de cet établissement que l'on cite en France comme remarquable.

PERSONNEL MUNICIPAL. — Nos adversaires nous ont accusé de ne pas payer des salaires suffisants au personnel municipal, il nous sera bien permis de dire quels sont les appointements, salaires, avantages accordés au personnel des services municipaux.

Les employés, les préposés d'octroi, les agents de police, débutent aux appointement de 9.000 fr. par an, plus une indemnité de vie chère se montant actuellement à 3.564 francs, soit 12.564 fr. par an et 241 francs par semaine pour débuter.

Les ouvriers municipaux : éboueurs, jardiniers, manœuvres, balayeurs, etc... touchent annuellement 9.000 francs plus l'indemnité de 3.564 fr., ce qui donne, depuis le 1er janvier 1929, des traitements et salaires de 241 francs par semaine.

Et ce ne sont pas là des traitements et salaires de circonstance électorale, puisqu'ils étaient : de 154 fr. par semaine au 1er janvier 1925 ; de 180 francs au 1er janvier 1926 ; de 215 fr. au 1er janvier 1927 ; de 230 fr. au 1er janvier 1928 et 241 fr au 1er janvier 1929, ce total variant avec les fluctuations du coût de la vie.

En outre, la Ville accorde à tout son personnel : en cas de maladie, le traitement ou le salaire plein pendant six mois, le demi-traitement ou le demi-salaire pendant les six mois suivants ; en cas d'accidents de travail, le salaire plein à l'ouvrier jusqu'à consolidation de la blessure ; un congé annuel payé de trois semaines, au moins, à un mois au plus. Des congés de un ou deux jours en cas de naissance ou de décès dans la famille.

Lorsqu'ils comptent 25 ans de services et 55 ans d'âge les employés de bureaux ou assimilés : les préposés d'octroi et les agents de police, tributaires de la Caisse municipale des retraites, touchent une pension atteignant au moins la moitié du traitement moyen des trois dernières années.

Les ouvriers municipaux, bénéficiaires d'un régime d'assurance-retraite, créé en leur faveur le 5 décembre 1925, toucheront, après 25 ans de versements à la Caisse nationale des retraites, une pension équivalente à celle servie au personnel tributaire de la Caisse municipale des retraites. Enfin, aux vieux travailleurs qui n'ont pu, en raison de leur âge, être inscrits à ce régime et qui, par conséquent, n'ont fait aucun versement, la Ville alloue, annuellement, un secours de 1.500 francs, à 60 ans d'âge et après 25 années de services.

ELECTEURS,

Il n'est pas douteux que le réel souci de l'intérêt général, de l'intérêt des travailleurs et de leur famille qui ont été le mobile de la Municipalité n'apparaisse à travers ces chiffres et que le corps électoral, sainement éclairé, approuvera pleinement sa gestion.

Jamais Municipalité n'a pareillement réalisé. La preuve est faite que les travailleurs, quand ils sont animés de l'idéal socialiste, savent gérer aussi bien et même mieux que les représentants de la bourgeoisie, puisque c'est dans les villes et communes administrées par des socialistes qu'on réalise véritablement dans l'intérêt général.

Jadis, encore, on nous objectait : « C'est beau votre programme, mais c'est de la chimère ». Aujourd'hui on est forcé de constater que la réalité, forgée par le Parti Socialiste, là où il détient la Mairie, est le chimère d'hier.

TRAVAILLEURS,

Voyez nos œuvres, nos réalisations, nos constructions, il n'en est pas une qui n'ait été faite pour vous, qui n'ait été conçue et développée dans l'intérêt des travailleurs qui se confond avec celui de la Ville.

Le corps électoral saura gré d'avoir tenu nos promesses. Aucune initiative n'a été prise qui n'ait au préalable été approuvée par les électeurs sur le programme de 1925.

Elu en 1912, réélu en 1919, puis en 1925, le Conseil municipal sortant se représente devant vous pour la troisième fois.

Il se représente après avoir réalisé une œuvre considérable et de toute première utilité.

Pareil ouvrage répond à toutes les critiques, détruit toutes les légendes, balaie toutes les calomnies.

Vous conserverez votre confiance au Conseil municipal sortant en votant, le 5 mai prochain, pour les candidats du Parti socialiste, les représentants de le classe ouvrière.

La Section Roubaisienne du Parti Socialiste et le Conseil Municipal sortant.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui, jeudi, 2 mai, de 10 à 11 heures, séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel 45, (Square Wibaux).

HARMONIE DES « ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIES »

Demain, vendredi à 20 heures, répétition générale pour les musiciens, tambours et clairons. A 19 h. 30, paiement des cotisations mutuelles.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — *Groupe Teinture.* — La traditionnelle partie de boules se jouera à Tourcoing le 9 mai (Ascension), à 11 heures. Elle sera suivie d'un dîner auquel les demoiselles sont cordialement invitées. Le match-retour se fera à Roubaix à une date qui sera désignée. Les inscriptions seront reçues pour Roubaix par M. Oscar Dechaineux, 60, boulevard Pasteur, à Flers-Breucq, et pour Tourcoing par M. Victor Carré, 165, rue de Guisnes, à Tourcoing. La réunion aura lieu à 10 h., au « Café de l'Hôtel-de-Ville », à Tourcoing (face à la mairie). La partie se jouera au 130 de la rue Winoc-Chocqueel, café Lepers.

Groupes Peignage, Filature et Mécanique. — La conférence donnée par la Société Anonyme Française du « Ferodo » aura lieu le dimanche 12 mai, à 10 h. 30, au petit amphithéâtre de l'école, 7, rue de l'Ermitage.

LES AMIS DU FILM FRANÇAIS. — Réunion jeudi 2 mai à 20 heures au Café Gilmet, rue Pierre-Motte, à Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances : Jacqueline Vilain, rue Blanchemaille, 130. — Louis Deglin, rue de l'Alma, 207.

Décès : Alfred Pluquet, époux Nivesse, rue de Lannoy, 47t. — Pierre Dumont, époux Delannoy, rue du Luxembourg, 144.

Joseph PAQUIN, couturier, 10, rue de Casiglione, **PARIS**, vous informe qu'il est de nouveau à **LILLE**.

Il présente les 2, 3 et 4 Mai, à 4 heures, au **THE DU CARLTON**, une collection d'été, ainsi que des robes de plage à 950 fr.

WATTRELOS

LA FETE DU TRAVAIL. — La Fête du Travail organisée à Wattrelos a obtenu son succès habituel mardi ; elle débuta par une distribution de bons de viande aux indigents de la commune et l'après-midi par une distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales. Les vieillards et hospitalisés eurent l'ordinaire amélioré et le sou de poche augmenté.

Mercredi matin, deux concours de pigeons voyageurs furent organisés sur Chantilly et dotés chacun de 100 fr. de prix d'honneur offerts par la ville.

A 10 heures, au Crétinier, s'organisa le cortège des sociétés subventionnées et locales de la ville, qui défilèrent par les rues de Tourcoing, Pierre-Catteau et Grand'Place.

A l'issue du cortège eut lieu sur le kiosque de la Grand'Place un meeting qui réunit un très nombreux auditoire et au cours duquel M. Debrabender, adjoint au maire de Roubaix, délégué de la Fédération, prit la parole.

De nombreux jeux divers : boules, troumadame, fléchettes, billard, etc..., organisés dans tous les quartiers de la ville, obtinrent un beau succès.

A l'issue du meeting a eu lieu à l'Hôtel de Ville le triage au sort des primes entre les sociétés ayant participé au cortège et dont voici le résultat : 1re prime, 200 fr., « La Cœcilia » du Crétinier ; 2e prime, 150 fr., l'Amicale laïque du Crétinier ; 3e prime, 100 fr., l'« Union Chorale » ; 4e prime, 75 fr., La Philharmonie du Crétinier ; 5e prime, 50 fr., Société des « Longues-Pipes » ; 6e prix, 25 fr., « Les Travailleurs du Touquet ».

A 15 heures un nombreux public s'était donné rendez-vous au Sartel où avaient lieu deux belles courses cyclistes dotées de plus de 400 fr. de prix. Le circuit qui comprenait 30 km. (2 fois le tour de Wattrelos) avait réuni de nombreux amateurs. Nous en donnons ci-dessous le résultat : 1. Popelet, en 52" ; 2. Hayart, sur cycles « Lebrun » ; 3 Vanhortelbèke ; 4. Scharzetou ; 5. Nuitin ; 6. Delescluse ; 7. Malaise ; 8. Tytgat ; 9. Mortier ; 10. Plouvier ; t1. Lepoutre, surprise. — Course des débutants : 1. Flossie ; 2. Mortier ; 3. Dupont ; 4. Vanmullen, 5. Debaty.

Durant l'après-midi, les deux sociétés de gymnastique « La Gauloise » et « La Patriote » donnèrent au Bas-Chemin et au Crétinier deux belles fêtes gymniques.

Dans la soirée des concerts-festivals furent donnés par les sociétés subventionnées de la ville et suivis par un nombreux public. A 22 h., place du Moulin, un brillant feu d'artifice clôtura cette belle fête du Travail.

CROIX

ELECTIONS MUNICIPALES

Parti Socialiste

APPEL AUX ELECTEURS

Le Parti socialiste communique l'appel suivant qu'il adresse aux électeurs :

« Avant de déposer votre bulletin dans l'urne, pensez à vos enfants qui fréquentent l'école et sachez que les candidats socialistes qui sollicitent vos suffrages, déclarent périmé le système d'organisation actuel, qui s'est préoccupé simplement de maintenir la classe ouvrière sous la tutelle de la classe bourgeoise. Ces candidats veulent un système général d'enseignement qui tend à développer chez l'enfant jusqu'à leur extrême limite, les facultés intellectuelles, morales et physiques, ils revendiquent pour tous les enfants le droit absolu d'accéder aux degrés les plus élevés de la culture si leurs aptitudes sont suffisantes. Ils tiennent à affirmer que l'amélioration du droit des travailleurs doit s'entendre aussi bien de leur condition intellectuelle et morale que de leur condition matérielle. Ils estiment que c'est l'accession des capacités à la gestion de affaires publiques qui rénovera la production, l'économie, le mécanisme et les fonctions de l'Etat.

« Une Démocratie n'a jamais trop d'intelligences à son service. Tous les enfants ont droit au développement de leurs aptitudes individuelles ou physiques qui, seules doivent donner la mesure de leur utilité sociale et déterminer les fonctions pour lesquelles ils sont le mieux qualifiés. C'est pourquoi ne pensant pas comme leurs adversaires, les candidats du Parti S. F. I. O veulent réaliser une école unique qui permettra cette accession et le développement d'une élite véritable, dont le recrutement ne sera pas subordonné à la richesse.

C'est pour cela qu'au cours de ces quatre années nous avons tant fait pour les écoles, nous disposant, si nous sommes réélus à faire plus encore et à réaliser cette école unique, l'épouvantail de ceux qui possèdent, la bête noire de ceux qui voudraient continuer à domestiquer la classe ouvrière.

Pour vos enfants et le mieux-être de la Démocratie, sans hésitation, votez sans ratures pour les candidats socialistes.

WASQUEHAL

Lire d'autre part, en informations générales : LA GRAVE AFFAIRE D'AVORTEMENT.

LA FETE DU PREMIER MAI. — A Wasquehal, la fête du travail avait commencé la veille par une distribution extraordinaire de pain et de viande aux vieillards et indigents inscrits au bureau de bienfaisance. L'administration municipale avait également fait une distribution de gâteaux et chocolat aux enfants des écoles.

Durant la journée de mercredi, des jeux populaires dotés de nombreux prix ont eu lieu dans les divers quartiers de la commune.

A 11 heures à la salle des fêtes de la mairie, eu cours d'une réunion officielle présidée par M. Détailleur, député-maire, entouré des membres du conseil municipal, eut lieu la remise des médailles et diplômes d'honneur aux vieux travailleurs. Ont reçu la médaille d'argent d'honneur du travail : M. J.-Bte Dedunsleeger, Florimond Ployart et Charles Trenchant. Ont reçu le diplôme de médaille du travail : M. J.-Bte Lecoutre, Georges Fleury, Pierre Mellen (50 ans de présence), Pierre Coucke, Isidore Vandewalle, Mme Robaeys-Crop et M. Emile Deleu, Mme Caullier-Notebaert, demeurant rue de Roubaix, a reçu un diplôme de médaille de l'Assistance Publique pour les nombreux nourrissons qu'elle a élevés.

Enfin, M. Jules Donte a reçu le médaille d'argent de la Mutualité, pour services rendus à la Mutualité et M. Mathon, une mention honorable du même ordre. Au cours de cette cérémonie qui s'est terminée par un vin d'honneur, la Fanfare de Wasquehal, dirigée par M. Jules Coucke, a donné une bien belle audition.

FUNERAILLES. — Mercredi à 9 heures, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de M. Pierre Lucq, membre de la Société de secours mutuels l'« Union Mutualiste » et ancien combattant de la grande guerre 1914 et 1918. Après la cérémonie religieuse qui se déroula à l'Eglise Saint-Nicolas, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal où a eu lieu l'inhumation.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Marie Stove, rue Clément-Béthune, 7.

FLERS

ELECTIONS MUNICIPALES

pour la Défense des Intérêts Flersois. Groupement d'Entente des Républicains

LISTE DES CANDIDATS

Le Groupement d'Entente des Républicains pour la défense des intérêts flersois communique la liste de ses candidats. La voici : MM. Mathiot Albert, ingénieur, ancien conseiller ; Liénard Jean, mutilé de guerre, médaille militaire ; Covillers Alphonse, conseiller sortant, mutilé de guerre, médaille militaire ; Duplouy Henri, employé ; Billon Auguste, employé ; Caillet Louis fils, cultivateur ; Choquel Jules, cafetier ; Docoche Julia-Eugène, contremaître de filature, membre du Bureau de Bienfaisance ; Houdart Arthur, ouvrier agricole ; Pommier Maurice, tisserand.

Tourcoing

BUREAUX : RUE NATIONALE, 15 (Téléphone 9.85).
DEPOT DE VENTE : 58, RUE MOTTE (En face du Conditionnement)

LA FETE DU PREMIER MAI

Nous donnons d'autre part en informations générales, la physionomie des fêtes qui se sont déroulées hier. Au cours de cette journée, il fut procédé à 11 heures, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville par l'Administration et le Conseil Municipal, à la remise des décorations aux médailles du travail, dont nous avons publié la liste dans notre journal du 29 avril.

En présence des personnes appelées à recevoir des récompenses, M. Parsy, délégué à l'Instruction publique, prononça un discours dans lequel il déclara notamment :

« En ce jour de ter Mai, particulièrement consacré à la Fête du Travail, nous ne pouvions manquer à la tradition de remettre les Médailles du Travail. Nous nous sommes efforcés et nous avons réussi d'obtenir même les médailles de la promotion de janvier 1929. C'est ce qui explique les chiffres imposants de : 207 médailles d'argent, 17 médailles de vermeil et un rapel pde médaille de vermeil pour soixante années de travail ininterrompu dans la même maison. A tous ces travailleurs, nous adressons l'hommage de notre reconnaissance.

« Vous avez droit, vous tous qui avez contribué à la richesse et à la force de notre pays, à notre reconnaissance et vous avez droit également à notre admiration pour le bel exemple de persévérance que vous avez donné. Cet exemple, nous en sommes convaincus, n'est pas vain et sera suivi par les jeunes générations. Nous en avons la preuve dans les manifestations de sympathie qui vous attendent. Nous savons que cette médaille gagnée par un travail exemplaire et une persévérance remarquable sera fêtée, comme il convient, dans toutes les familles. Vos enfants en tireront la leçon que vous leur avez donnée ».

M. le docteur Dron, sénateur-maire, félicita ensuite tous les nouveaux promus et ajouta : « J'espère que l'année prochaine, la Fête du Travail sera célébrée plus grandiosement encore et que tous les travailleurs indistinctement, administrations et autres services, pourront en bénéficier ».

La cérémonie se termina par un vin d'honneur offert aux nouveaux décorés.

LES ATTRACTIONS

A midi, un brillant concert fut donné au square de l'Hôtel de Ville, par l'Harmonie Municipale, dont la réputation n'est plus à faire.

Dans l'après-midi, à 15 heures, eut lieu, salle du Gymnase Municipal, une matinée récréative, avec le concours de l'Artistic-Club de Tourcoing et le Club Symphonique du Flocon, où bon nombre de personnes passèrent agréablement quelques heures.

A 16 heures, eut lieu la course cycliste Tour de Tourcoing, organisée par le Vélo-Club Tourquennois.

L'une des plus belles attractions de la journée ce fut le concert qui fut donné Grande Place, à 19 h. 30, par la Fanfare « Les Intimes », la Clique et les Flires scolaires et qui a réuni un public nombreux.

Des réjouissances diverses ont été organisées dans touts les quartiers. La journée s'est terminée par un grand bal de famille, organisé par la F. N. C. R., au Gymnase Municipal et par un brillant feu d'artifice tiré place Charles Roussel.

Avec une

Cuisinière au Gaz

vous ne payez que le combustible que vous consommez et vous ne consommez que le combustible dont vous avez strictement besoin.

Là est la raison principale de sa *supériorité* et de sa *popularité*.

TRAVAUX MUNICIPAUX

Le maire de la ville de Tourcoing porte à la connaissance des sieurs concitoyens qu'est approuvé le projet adopté par le Conseil municipal de Tourcoing, dans sa séance du 26 décembre 1928, en vue de la médification des alignements de la rue de Renaix.

Les alignements et le nivellement de la dite rue sont et demeurent fixés conformément aux lignes bleues des plans et profils.

Il sera procédé, suivant les lois et règlements en vigueur, en tout ce qui pourrait concerner soit les réparations d'entretien, soit les démolitions pour cause de vétusté des bâtiments qui excèdent les alignements ainsi arrêtés, soit les terrains à occuper par la voie publique ou les particuliers, soit enfin les indemnités qui seront dues de part et d'autre pour la cession de ces terrains.

Les intéressés sont informés que le plan fixant les nouveaux alignements de la rue de Renaix, approuvé et rendu exécutoire, est déposé à la mairie de cette ville (bureau de la voirie) où ils peuvent en prendre connaissance.

Est également approuvé le projet, adopté par le Conseil municipal de Tourcoing, en sa séance du 1er juillet 1926 en vue du classement dans la voirie urbaine de tous les chemins vicinaux ordinaires de la ville à l'exception du chemin n° 5, dit des Trois-Pierres, mitoyenavec Wattreloset de la section du chemin n° 9 mitoyenne avec Mouveaux.

Les alignements et le nivellement seront soumis ultérieurement à notre approbation.

Les intéressés sont informés que le plan des chemins vicinaux ordinaires déclassés et l'arrêté préfectoral prononçant leur classement en voirie urbaine, sont déposés à la mairie de cette ville (bureau de la voirie), où ils peuvent en prendre connaissance.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR

200 machines chêne ou nichpin, dont 50 modèles avec volant, 155 fr ; avec moteur 465 fr. Tordeuses la plus grande largeur 100 fr. Garantie 5 ans. J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING, près la Gare des France. On porte à domicile gratuitement.

QUETE EN FAVEUR DES MUTILES

Au cours de la fête de famille qui eut lieu dimanche dernier, au local de l'Echo de la Frontière, à l'occasion du 25e anniversaire de son directeur M. François Devrièse, une quête faite au profit des mutilés nécessiteux a rapporté la somme de 47 francs qui fut versée à la caisse de secours du groupe des mutilés de Tourcoing et ses cantons.

Photographie Ephraim 13, Rue Nationale TOURCOING
TRAVAUX D'ART ET INDUSTRIELS

SOCIÉTÉS & COMITÉS

AMICALE COLBERT. — Le Foyer Colbertiste, 10, rue de Gand, sera ouvert dimanche 5 mai, de 10 h. 30 à midi : concours de jeux, bibliothèque, sous-commission de placement. Les tireurs à la carabine sont spécialement convoqués. Répétition générale pour les musiciens de l'orchestre, à [illegible] heures, au local habituel. Pour les membres de la section de comédie réunion à 10 h. 30.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Marie Czotscher, place Miss Cavel, 16. — Jacques Watteau, rue Nationale, 53. — Micheline Dufour, rue de la Latte, 134.

PUBLICATIONS. — Marcel Geeraert, rattacheur, rue d'Angers, 19 et Léontine Quivy, moulineuse, rue du Jura, cour Liagre, 19.

DECES. — Hélène Pelle, 45 ans, rue Nationale, 122. — Coralie Pourcelle, 70 ans, rue du Flocon, 224.

DIMANCHE PROCHAIN 5 MAI

COURSES DE TOURCOING

A 2 HEURES

HALLUIN

LA FETE DU PREMIER MAI. — La journée du 1er Mai s'est déroulée dans le calme. Vers 15 heures, un cortège se rendit à un meeting au Parc des Sports et tout se déroula sans incident.

MARCQ-EN-BARŒUL

ELECTIONS MUNICIPALES

CONCENTRATION OUVRIERE ET SOCIALISTE

LISTE DES CANDIDATS

On nous communique la liste de Concentration Ouvrière et Socialiste :

MM. Duhamel Alphonse, Conseiller sortant ; Luttun Prosper, C.S. ; Bée Georges, Electricien ; Catel Henri, Jardinier ; Carège Maurice, Receveur E.L.R.T. ; Delforge Marcel, Menuisier ; Debyter Arsène, Employé E.L.R.T. ; Dequirez Henri, Mouleur ; Flévet Paul, Typographe ; Fourmaux Cristophe, Zingueur ; Goddeers Théophile, Receveur E.L.R.T. ; Hallaert Alphonse, Marchand de charbon ; Ingelrest Adrien, Peintre ; Kint Etienne, Receveur E.L.R.T. ; Leleux, Ajusteur ; Lauridan Louis, Livreur ; Lion Anatole, Apprêteur ; Marescaux Henri, Facteur intérimaire ; Parzys Maurice, Taquetier ; Pieas Robert, Charpentier ; Raevens Léon, Tourneur ; Spiaels Emile, Employé ; Vanhaute Louis, Commerçant ; Van Praët Cyriaque, Commis Principal des Contributions Indirects ; Verstraeten Amédée, Commerçant ; Voisin Arthur, Fileur ; Watteile Paul, Commerçant.

MORT D'UN GRAND MUTILE. — Mardi après-midi, est décédé en son domicile, rue Chuffart, 18, M. Georges Volant, âgé de 32 ans, employé de Mairie, grand mutilé de la guerre, décoré de la médaille militaire et croix de guerre.

Le défunt faisait partie de l'Harmonie Municipale ; ses funérailles auront lieu samedi, à 9 heure, en l'église du Bourg.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la chocolaterie Delespaul-Havez, François Destontaines broyeur, 74 ans, rue du Moulin, 9, à La Madeleine, s'est fait une violente contusion du pied droit par la chute d'une bassine : 12 j.

COMINES

REMISE DE DECORATIONS. — Les personnes titulaires de distinctions honorifiques, désirant en obtenir la remise officielle, sont priés de déposer leurs insignes au Secrétariat de la Mairie, avant le 8 mai.

La remise officielle de ces décorations aura lieu dimanche 12 mai, à 9 h. 30, à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale Jeanne d'Arc.

AMICALE LAIQUE DES FILLES. — Les membres de l'Amicale laïque des filles sont priés d'assister aux funérailles de leur collègue et amie : Mlle Marie Pommier, qui auront lieu vendredi 3 mai, à 8 h. 30.

La réunion aura lieu à 8 h. 15 à la maison mortuaire, cité de l'Energie.

LILLE

UN DEMENAGEUR TOMBE DU 2e ETAGE

SON ETAT EST DESESPERE

Un grave accident s'est produit hier vers 16 heures, rue Ratisbonne. Une équipe de déménageurs de la maison Victor François était occupée à un déménagement du N° 37 de ladite rue.

L'un des ouvriers, Léon Renaudet, 44 ans, demeurant rue de Gand, 7, qui se trouvait à la fenêtre du 2e étage, perdit soudain l'équilibre et tomba dans le vide.

Le malheureux vint s'abattre tête première sur le gras d'un fauteuil qui se trouvait sur le trottoir.

L'infortuné Renaudet fut relevé avec une fracture du crâne, la colonne vertébrale brisée et le conde droit fracturé.

Il a été transporté dans un état désespéré à l'Hôpital de la Charité.

UN SOLDAT LILLOIS MEURT EN ALLEMAGNE

Nous avons annoncé que le soldat Marcel Duchateau, du 23e R. I. se trouvait grièvement malade à l'Hôpital Militaire de Coblence.

La mère du petit soldat, qui habite à Fives, rue de Rivoli, a appris hier la triste nouvelle que son fils était mort.

Dans ses dernières lettres, Marcel Duchateau se plaignait fréquemment du froid et des conditions pénibles dans lesquelles on le laissait.

SUZE

POURQUOI donner la préférence à la **SUZE** parmi tous les apéritifs qui vous sollicitent ?

1. - PARCE QUE la **SUZE** est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche.

2. - PARCE QUE les bienfaits de la racine de gentiane sont connus depuis les temps les plus reculés.

3. - PARCE QUE la racine de gentiane est recommandée par nombre de médecins comme tonique pour stimuler l'appétit et ranimer les forces.

4. - PARCE QUE les montagnards ont toujours considéré la racine de gentiane comme la panacée universelle.

5. - PARCE QUE pour bien se porter et vivre longtemps, il est indispensable d'en prendre un verre avant chaque repas.

La **SUZE** se boit pure ou étendue d'eau. Si vous voulez en diminuer l'amertume vous pouvez y ajouter du cassis ou du sirop de citron.

APÉRITIF A LA GENTIANE

PETITES NOUVELLES

Une chute. — Hier, vers midi, rue Royale, un manœuvre, M. Emile Darnoy, 44 ans, au service de MM. Brunel, entrepreneurs, à La Madeleine, a fait une chute au cours de son travail. Le manœuvre, qui avait le poignet gauche fracturé, a été conduit ensuite à l'Hôpital Saint-Sauveur.

Cycliste renversé — Hier, vers 10 h. 30, le cycliste Albert Emery, 18 ans, garçon boucher au service de M. Dewas, 29, rue des Postes, a été renversé à l'angle des rues Saint-Pierre et Négrier, par l'auto de M. Alme Simon, 14, place Saint-Martin. Seule, la bicyclette a été endommagée.

DOUAI

UNE CABARETIERE S'EST SUICIDEE A PONT-DE-LA-DEULE

Mardi, vers 17 heures, Mme Bierna, 28 ans, cabaretière, établie et demeurant rue du Cimetière, à Pont-de-la-Deule, s'est suicidée en se tirant un coup de revolver dans la tête.

La malheureuse, depuis longtemps déjà souffrait d'une grave maladie dans le ventre c'est au cours d'une crise plus douloureuse que les précédentes que la pauvre femme s'est donnée la mort.

TELESCOPAGE

Une collision s'est produite hier matin, vers 1 heures, à l'intersection du chemin de Lambres, au sortir de Douai, entre l'auto conduite par le docteur Baude et celle de M. Fleuret, entrepreneur. Cette dernière voiture s'est retournée. M. Fleuret a été assez sérieusement blessé. Après avoir reçu les soins du docteur, qui, par miracle était indemne, il a été reconduit à son domicile. Quant aux deux véhicules, ils ont été fortement endommagés.

SPORTS ET JEUX

FOOTBALL

LE TOURNOI TRIANGULAIRE DU TEXTILE DE TOURCOING. — Le match de finale Laine-Lin, qui devait se disputé hier au terrain de l'Olympique Lillois, a été reporté, par suite de l'arrêt dans les services de tramways, au jeudi 9 mai, jour de l'Ascension. Les invitations seront valables pour cette nouvelle date.

LA VIE CORPORATIVE

LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA REGION D'HALLUIN

Voici la fin du règlement régissant les obligations et les droits des ouvriers textiles dans la région d'Halluin :

Art. 22. — L'Union Patronale de la région d'Halluin, en prenant les disposition ci-dessus, n'a pas la prétention d'avoir tout prévu. Au fur et à mesure que des questions nouvelles seront posées, elles seront étudiées par les patrons avec la plus grande bienveillance et avec le désir sincère de donner satisfaction aux ouvriers chaque fois que cela sera possible.

Art. 23 — L'indemnité de vie chère payée aux ouvriers et ouvrières est de 0 fr. 90 par heure de présence pour les adultes, de 0 fr. 60 pour les ouvriers de 15 à 18 ans et de 0 fr. 30 pour les ouvriers de 13 à 15 ans.

Cette indemnité de vie chère est maintenue telle qu'elle était le 20 septembre 1928. Mais elle sera ramenée au taux de l'indemnité payée à Roubaix-Tourcoing au premier changement qui aura lieu dans ces deux villes.

Dans le cas où, à Roubaix-Tourcoing, la majoration de 20 % actuellement payée serait modifiée en plus ou en moins, la modification sera appliquée à Halluin. Mais, comme il est dit plus haut, cette modification aura d'abord pour effet d'égaliser la prime de vie chère payée à Halluin avec celle payée à Roubaix-Tourcoing. D'ailleurs, lorsque le cas se présentera, l'Union Patronale de la Région d'Halluin discutera, avec les syndicats ouvriers qui seront en relations avec elle, en vue d'une solution favorable, en tenant compte de la situation spéciale d'Halluin.

D'une façon générale, les salaires d'Halluin suivront les fluctuations des salaires de Roubaix-Tourcoing.

Art. 24. — Les apprentis hommes recevront un salaire horaire de : 0 fr. 60 de 13 à 14 ans ; 0 fr. 75 de 14 à 15 ans ; 0 fr. 90 de 15 à 16 ans ; 1 fr. 05 de 16 à 17 ans ; 1 fr. 20 de 17 à 18 ans.

Les apprenties femmes recevront un salaire horaire de : 0 fr. 40 de 13 à 14 ans ; 0 fr. 55 de 14 à 15 ans ; 0 fr. 70 de 15 à 16 ans ; 0 fr. 85 de 16 à 17 ans ; 1 fr. de 17 à 18 ans.

Les primes de vie chère et majorations sont payées en plus des salaires indiqués.

A partir de l'âge de 18 ans, les ouvriers et ouvrières recevront les salaires des adultes lorsqu'